

REOUVRIR LE PORT DE LUÇON...

... POUR MENER LES ÉLECTEURS EN BATEAU ?

Nous présentons ici le résultat d'un travail approfondi réalisé par les élus de l'opposition municipale (cités en fin de ce dossier) et les associations qui se joignent à leur démarche.

Ce dossier a été construit à partir de contacts multiples avec des professionnels et personnalités compétentes en fonction des divers thèmes abordés.

Depuis leur entrée à la mairie, les élus de la majorité actuelle communiquent sur la possibilité de réouverture du port de Luçon, en jouant sur le double ressort de la nostalgie d'un passé révolu et d'un avenir qui serait plein de promesses. Dans ses vœux pour l'année 2006 le maire déclarait : « La réouverture du port de Luçon m'apparaît non plus comme un rêve, mais comme une opportunité à saisir pour donner à notre ville un nouvel élan . »

Nous n'avons pas la prétention de cerner tous les aspects d'un dossier aussi ardu. Avec l'avis d'experts nous sommes en mesure de lancer ici quelques pistes de réflexion pour permettre aux luçonnais de se forger une opinion plus précise sur le sujet. . Les problèmes qu'un tel projet entraînerait sont en effet complexes et de nature différente : techniques et écologiques d'une part, financiers et économiques d'autre part.

LES PROBLÈMES TECHNIQUES ET ÉCOLOGIQUES

La mise en service d'un port est d'abord liée à sa capacité de garder à l'année une hauteur d'eau suffisante tant sur le port que sur sa liaison à la mer, pour permettre la circulation des bateaux sans risque

d'échouage. Cela nécessiterait de lourdes opérations de creusement générant des déblais (à évacuer ou stocker en fonctions de leur nature et des normes) et de dragage, avec une lutte continuelle contre l'envasement (surtout sur le débouché maritime).

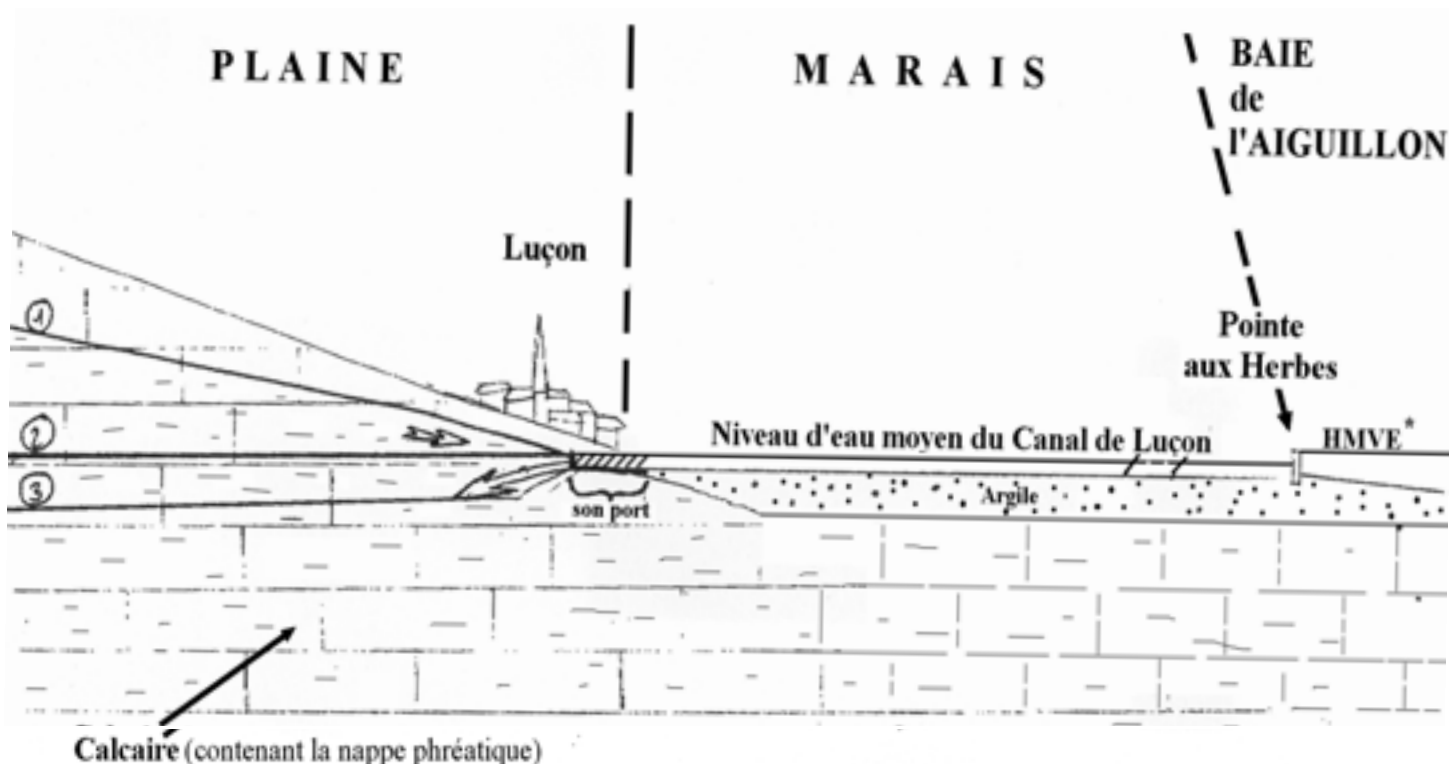
Par ailleurs, comme toute surface d'eau quasi stagnante, il faudra s'attendre à avoir à gérer des problèmes de qualité des eaux. En effet celles-ci sont hélas de plus en plus chargées en éléments minéraux, organiques et chimiques compromettant gravement une compatibilité avec les enjeux touristiques et sanitaires. Déjà ces nuisances, rappelons le furent pour une bonne part à l'origine de la décision de comblement en 1973.

A ces problèmes, on peut, avec de l'argent, apporter des réponses techniques.

Mais il y a plus compliqué : **pour maintenir toute l'année une cote d'équilibre** (niveau de la nappe phréatique au dessous duquel il ne faut pas descendre), **se trouve posée naturellement la question de la gestion de l'eau** dans notre zone géologique particulière, de contact entre le marais et la plaine.



78 LUÇON (Vendée) — Le Port un jour de Régalin



Calcaire (contenant la nappe phréatique)

- 1- Niveau moyen des eaux souterraines (écoulement de la Plaine vers les Marais) Nappe Plaine.
 - 2- Niveau d'équilibre entre les eaux Souterraines et les eaux du Marais (altitude: 1,30 m)
 - 3- Niveau avec les prélèvements par forage (écoulement du Marais vers la Plaine) (arrêt de l'irrigation à -1,35 m)
- * HMVE: Haute Mer de Vives Eaux

Comme le montre le schéma ci-dessus, le niveau de la nappe phréatique (contrairement à celui d'il y a 30 ans) ne permet plus actuellement le remplissage naturel d'un éventuel port. Pour l'obtenir, une solution naturelle est possible, en limitant les rejets d'eau vers la mer en provenance des zones humides du marais, et en limitant de manière drastique les pompages pour l'irrigation agricole. Cela entrerait bien sûr en conflit avec les intérêts d'une agriculture productiviste, principale responsable du pompage de la nappe, et donc de l'assèchement des marais de bordure. Mais il faut savoir ce que l'on veut ; l'exemple proche de Mauzé sur le Mignon, dans les Deux Sèvres, où le préfet a été contraint de prendre des mesures très strictes en matière d'irrigation pour ré-atteindre dans leur port un niveau satisfaisant est à ce titre éclairant.

L'autre solution consisterait à rendre le port et une partie du canal « étanche » avec une géomembrane, et à le remplir par pompage dans des nappes déjà très sollicitées. Outre le coût de la formule, à une période où le problème de l'eau devient crucial, on voit bien que cette solution est écologiquement peu souhaitable.

Le soutien d'étiage avec de l'eau salée venant de la baie de l'Aiguillon pourrait également être une solution, mais les conséquences doivent être bien pesées. N'oublions pas également que le canal de Luçon doit rester un évacuateur des eaux des marais mouillés, notamment en période de crues.

Pour nous il est clair qu'on ne peut concevoir de port à Luçon que dans le respect d'un développement durable. Prendre en compte une gestion raisonnée de l'eau et un respect des milieux naturels est impératif : le port devient alors le baromètre de tout un équilibre environnemental.

LES PROBLÈMES ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS

Un tel projet entraînerait des investissements financiers énormes.

Nous avons fait réaliser une étude prenant en compte les quatre éléments constitutifs de ce projet :

- Les terrassements de re-creusement et de remise en eau du port et de son canal, ainsi que du chenal d'accès à la Sèvre Niortaise et à la mer libre.
- Les ouvrages d'art à restaurer ou à construire, les aménagements portuaires.
- Les estimatifs de l'entretien et du fonctionnement.
- Les conséquences en matière de desserte routière de la zone portuaire.

Les détails chiffrés de ces différentes opérations représentent un investissement global de plus de 4 millions d'euros (plus de 2 milliards 500 millions de francs), auxquels il faut ajouter le coût d'entretien et de fonctionnement annuel (évalué à près de 300 000 euros).

De tels chiffres méritent tout de même réflexion, même si on nous objectera la manne des subventions de toutes provenances qui ne manqueraient pas d'inonder ce projet. On a déjà vu ce que ça pouvait donner par le passé. On nous parlera aussi de l'essor de la plaisance, du prix d'un emplacement de bateau, des activités induites et des recettes indirectes générées. **Mais Luçon n'est pas La Rochelle** et le pari serait très risqué : les plaisanciers préfèrent les ports d'accès facile et l'idée de parcourir 15 kilomètres entre deux murs de digue, pour avoir accès à une baie de l'aiguillon gagnée par un envasement continu,

n'est peut être pas très attirante. Il suffit de prendre l'exemple de Marans, pourtant beaucoup plus facile d'accès, avec son centre ville triste et ses quelques bateaux en hivernage perpétuel.

NOS PROPOSITIONS

Ne serait il pas plus raisonnable et judicieux d'envisager alors, à l'image de ce qui est fait dans la Venise Verte, une structure moins conséquente à tous points de vue, tournée vers le tourisme vert, en utilisant le réseau des canaux, les marais, leur faune et leur flore ?

Ne pourrait-on pas, pour un investissement financier beaucoup plus réaliste, axer notre développement touristique sur des activités complémentaires et non concurrentes de celles du littoral.

Prenons le pari que l'essor touristique à venir passera par le respect de l'environnement et du développement durable, on est plus sûr de le gagner.

Pour conclure, nous sommes favorable à une réflexion sur le développement d'un tourisme vert à Luçon, par la mise en valeur du réseau de ses canaux, impliquant l'aménagement de son port. La maîtrise des conditions écologiques, techniques et financières sera notre impératif.

Nous refusons d'entrer dans le jeu de « l'arlésienne électorale » que ce projet a tendance à devenir : évoqué depuis 1996, des études le concernant ont déjà été budgétées à plusieurs reprises, des commissions ont été annoncées, mais tout cela a trop souvent goût de promesses électorales.

Vouloir faire rêver les luçonnais, c'est, à côté de la cuisine politique « spectacle et communication », telle qu'on nous la concocte aujourd'hui à Luçon, une manière de repousser les vrais problèmes au quotidien, d'ignorer les vraies attentes de la population.

Alors, cette histoire de port de Luçon, si c'est pour réfléchir sérieusement à un projet de développement touristique respectueux de l'environnement et des réalités économiques, nous avons des propositions concrètes à apporter...
...si c'est malheureusement encore une fois ...un port...pour emmener les électeurs en bateau...alors on n'est pas du voyage...

*Le dossier d'étude de coût de remise en état du canal et du port de Luçon est consultable auprès de
Martine Belet-Rouault, Simone Benne, Jean Michel Demy, Carole Robin, Daniel Tran .*

MONSIEUR LE MAIRE NE FAIT PAS DE POLITIQUE, IL MANŒUVRE.

Chacun a pu l'entendre à maintes reprises, lors des conseils municipaux, clamer haut et fort que lui gère alors qu'en face l'opposition municipale n'est selon lui, qu'un ramassis d'adeptes « de la politique politicienne ».

● Monsieur le maire ne fait pas de politique, mais Il ferme une école maternelle publique pour en faire une maison des associations à sa botte après avoir participé à la liquidation de l'office culturel de Luçon trop indépendant à son goût.

● Monsieur le maire ne fait pas de politique, mais il a contraint au départ son directeur de cabinet au prétexte que ce dernier était trop proche du conseiller général de notre canton et ancien maire de Luçon.

● Monsieur le maire ne fait pas de politique, mais il vient de municipaliser le centre de loisirs de la motte aux dames géré remarquablement jusqu'alors par une association en tout point exemplaire qui n'avait cependant qu'un seul défaut, celui d'être affiliée aux « Francas » une fédération d'éducation populaire.

● Il vous le dit actuellement tous les jours dans les journaux. Même au sein de l'UMP, son parti dont il est secrétaire départemental, monsieur le maire ne fait pas de politique, il applique les textes .Quand un adhérent de son parti ose proclamer son attachement aux valeurs de la république en dénonçant « **la politique des copains et des coquins** » qui se développe en Vendée, il le met à la porte. Il est vrai que ce militant à le tort de rendre publiques de bien vilaines arrières pensées : « **Il me semble que les responsables départementaux de mon département qui sont de moins en moins responsables, se couchent littéralement devant la personnalité politique de Philippe de Villiers. Je reste convaincu que Pierre-Guy Perrier essaie de négocier sa réélection sur la ville de Luçon en composant avec le président du MPF** ». (OF du 21/03/2006)

On l'a bien compris, Monsieur le maire ne fait pas de politique, il manœuvre.

BREVES DE COMPTOIR

DES COMPTES ...A NE PAS DORMIR DEBOUT

PHOTOCOPIES

75 c'est le nombre de photos de Mr le Maire parues en 2005 à la page luçonnaise du principal quotidien régional. Si l'on y ajoute celle de ses adjoints, les lecteurs de ce journal ont le droit de contempler les représentants de la majorité municipale en moyenne tous les 3 jours.

Attention à « l'overdose »

PAROLES... PAROLES...

90 c'est le pourcentage de temps monopolisé par le maire à l'occasion des réunions de quartier. Le temps de concertation annoncé s'y transforme en un « one man show » avec autosatisfaction permanente, réponses toutes faites et hypothétiques promesses. C'est tout sauf de la démocratie directe.

LES CERISES SUR...PAS DE GATEAU

146 c'est dans ce même quotidien déjà évoqué plus haut, le nombre d'articles consacrées en 2005 à la vie culturelle de Luçon, avec un très fort pourcentage pour les spectacles du Millandy. C'est dire l'importance accordée dans notre commune à la culture, malheureusement souvent au détriment du reste, par une municipalité qui se transforme de plus en plus en « comité des fêtes ».

On peut concevoir comme normal qu'un feu d'artifice culturel vienne comme la cerise sur le gâteau. **Le problème à Luçon, c'est qu'il y a beaucoup de cerises et pas souvent de gâteau. Attention aux noyaux...**

UN P'TIT DERNIER ...POUR LA ROUTE

X c'est l'inconnue : le nombre de trous qu'il y a dans les chaussées, souvent en mauvais état, de la voirie luçonnaise. Avant de parler de creuser le trou du port, ne serait il pas préférable de penser à boucher tous ceux qui nuisent à la sécurité de circulation des luçonnais.

A moins qu'on envisage d'utiliser les déblais de ce fameux trou du port pour boucher ceux de nos rues...

LUÇON...NOMBRIL DU MONDE

Depuis Yannick Jaulin, célèbre conteur vendéen, on croyait savoir que le nombril du monde se situait à Pougne-Hérisson dans les Deux Sèvres. Et bien non...avec Pierre Guy Perrier, c'est bien Luçon qui dame le pion, avec un « carnaval de Rio, événement exceptionnel en France, en Europe » et même dans le monde.

61 c'est le nombre de présents (organisateurs compris) de la « réunion internationale » de préparation du « carnaval mondial » du 1^{er} juillet à Luçon. Pourtant annoncée à grand renfort de presse, de messages sur TSV et de centaines de courriers d'invitation personnalisés aux entreprises, associations et habitants, la soirée de présentation du 7 mars à la salle plaisance n'a pas fait recette, c'est le moins qu'on puisse dire. **Après avoir laissé des plumes en conseil municipal, le projet bat de l'aile en réunion publique... d'ici qu'il soit interdit pour cause de grippe aviaire !!!**